



## Taxe d'apprentissage : bordereau de versement

Suite à la réforme de la formation professionnelle, **Music'Halle est désormais éligible à percevoir directement le solde de 13% de la taxe d'apprentissage** correspondant à l'ancienne part hors quota. Votre versement doit nous parvenir **avant le 31 mai 2020**. Nous vous délivrerons un reçu indiquant la date et le montant du versement.

### Informations sur votre structure

Raison sociale :

Activité :

Adresse :

Code postal :

Téléphone :

Personne à contacter :

Adresse mail :

### Informations Music'Halle

Organisme de Formation Professionnelle n° 7331 0074 331

**SIRET** 339 644 684 000 39 **NAF** 8552Z

Diplôme MIMA (Musicien Interprète des Musiques Actuelles) - Formation Professionnelle en trois années - **Code RNCP** : 5721

Coordonnées bancaires (préciser l'ordre de virement : Taxe d'apprentissage)

Banque : Crédit Coopératif (4-6 rue Raymond IV 31000 TOULOUSE)

Compte n° 08011766732

IBAN : FR76 4255 9100 0008 0117 6673 265

BIC : CCOPFRPPXXX

Merci de nous retourner ce bordereau rempli à [compta@music-halle.com](mailto:compta@music-halle.com) ou par courrier à Music'Halle - Espace JOB 105 route de Blagnac 31200 Toulouse